



# Florent, lumière de l'autre rive

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_

- ♥ Parrainage scolaire pour l'année scolaire 2009/2010
- ... un enfant  62 € \*
- ... deux enfants  112 € \*
- Si renouvellement, nom de l'enfant \_\_\_\_\_
- ♥ Projet global (forage d'un puits, fourniture de lait maternisé aux orphelins, etc.)  62 € \*
- \* adhésion de 12 € incluse

♥ Je fais un don à l'association de : \_\_\_\_\_ €

Montant total versé à l'association \*\*: \_\_\_\_\_ €

Mode de règlement :  espèces  chèque (à l'ordre de FLORENT, LUMIERE DE L'AUTRE RIVE)

\*\* Les sommes versées sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 75 % dans la limite de 495 € et au-delà à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Exemple : pour 62 € versés, après réduction d'impôts reste à charge 15.50 € ; pour 112 € versés, après réduction d'impôts reste à charge 28 €** (art. 200 du CGI). Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5 ‰ (cinq pour mille) du chiffre d'affaires annuel (art. 238 bis du CGI).

Signature \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_